

COMITÉ CONSULTATIF

DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS

OU EN DIFFICULTÉ D’Adaptation OU D’APPRENTISSAGE

Procès-verbal de la première rencontre du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage tenue au 80, rue Jean-Baptiste-Meilleur à Repentigny, le mercredi 7 décembre 2016, à 19 h.

Sont présents :

M. Jean-François Beauchamp Représentant des parents

Mme Bianca Bélisle Représentante des directions d’école

Mme Marie-Josée Couture Représentante des parents

Mme Caroline Drouin Représentante du personnel professionnel

Mme Nicole Ducharme Représentante des parents

Mme Hélène Fortin Représentante des parents

Mme Monique Labossière Représentante du syndicat de l’enseignement

Mme Karine Langevin Représentante du personnel de soutien

M. Yannick Larue Représentant des parents

M. Thierry Lauzon Directeur adjoint des SEPEC

Mme Brigitte Martel Représentante des parents

Mme Isabelle Parent Représentante des parents

Mme Marie-Josée Roy Représentante des parents

Mme Caroline Savoie Représentante du syndicat de l’enseignement

Mme Sandra Santos Représentante des parents

Sont absents :

À venir Représentant des organismes extérieurs

Mme Marie-Claude Gosselin Représentante des parents

Les membres présents à l’ouverture de la séance formant quorum, l’assemblée est déclarée régulièrement constituée.

1. Mot de bienvenue

La réunion débute à 19 h 10.

M. Thierry Lauzon souhaite la bienvenue à tous les membres et nous informe que le petit goûter traditionnel, qui aurait dû avoir lieu en décembre, sera reporté en janvier.

#### **2.0 Lecture et adoption de l’ordre du jour**

Mme Isabelle Parent fait une lecture rapide de l’ordre du jour. Pas de changements proposés.

Mme Nicole Ducharme propose d’adopter l’ordre du jour, Mme Hélène Fortin appuie la proposition.

*Adopté à l’unanimité.*

1. **Droit de parole au public**

M. Parenteau, dont la fille est en classe langagière à l’école Soleil-Levant, nous fait part du mécontentement de plusieurs parents concernant les plans d’intervention et la communication entre parents-enseignant, parents-directeur. Il lui a été proposé, entre autres par M. Noël de l’OPHQ, de faire un sondage auprès des parents.

Sa présence au comité a pour but de présenter une ébauche de sondage et de demander au comité s’il est possible de le publier aux parents afin de sonder le taux de satisfaction et ainsi pouvoir apporter des améliorations dans le processus de communication.

M. Thierry Lauzon entend la demande et communiquera sous peu avec M. Parenteau pour en discuter.

Il y a discussion concernant l’élaboration et la présentation des PI et sur le manque de compréhension des parents sur lesdits PI ce qui expliquerait le manque de participation de leur part.

4.0 Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la rencontre du 9 novembre 2016

L’adoption du procès-verbal de la dernière rencontre est reportée à la prochaine rencontre.

5.0 Règles de régie interne et rôles des représentants

Discussion autour du point 11 concernant la démission d’un membre. Après délibération, il sera laissé tel quel.

Il a été décidé que le point 23 se lirait comme suit : « *En cas d’absence d’un ou de membres parents à une séance du Comité, le poste sera comblé par un substitut. Le poste sera offert aux substituts selon l’ordre des postes numérotés.* »

Il a été décidé que le point 40 se lirait comme suit : « *Afin de pouvoir obtenir le quorum, un membre qui prévoit être absent en avise immédiatement le secrétaire du comité afin que celui-ci communique avec les substituts.* »

M. Jean-François Beauchamp propose, appuyé par Mme Monique Martel.

***Adopté à l’unanimité.***

6.0 Consultation sur la répartition des élèves 2017-2018

M. Thierry Lauzon présente le document « Consultation sur la répartition des élèves 2017-2018 ». Il explique le fonctionnement du processus de consultation de la commission scolaire. Il précise qu’il s’agit de projections et que vers la mi-mars, le processus de classement des élèves débutera. Il souligne qu’il y a des réajustements constamment en lien avec les différentes clientèles du secteur d’adaptation scolaire.

Ce point sera à l’ordre du jour des prochaines rencontres avec une version mise à jour.

Mme Marie-Josée Couture explique que la Direction générale ne prend pas à la légère les décisions concernant la répartition des élèves surtout pour les élèves EHDAA. À cause de l’explosion démographique qu’il y aura d’ici 5 ans, il est important de planifier d’avance, ce que s’appliquent à faire les départements concernés.

Afin que tout le monde comprenne bien le document de consultation, M. Thierry Lauzon explique comment interpréter ledit document et présente un Powerpoint qu’il fera suivre par courriel incessamment.

Il y a plusieurs points de discussion :

* les enjeux du vieillissement de la clientèle EHDAA ;
* la répartition des élèves du passage primaire-secondaire ;

Un des membres du comité évoque les problématiques de Lionel-Groulx concernant le chevauchement des périodes d’éducation physique de la clientèle des jeunes adultes AS (± 21 ans) versus les jeunes de l’école Alphonse-Desjardins ainsi que la limitation physique de certaines bâtisses qui accueillent la clientèle EHDAA.

Concernant le document de la répartition des élèves, le comité émet deux recommandations:

➀ de pouvoir consulter le document lorsque des modifications y seront apportées ;

➁ de pouvoir émettre son opinion et des propositions au conseil des commissaires en lien avec la clientèle AS lorsque des changements sont annoncés.

M. Thierry Lauzon précise le déroulement de la séquence de la prise de décision : le document de la répartition des élèves  est présenté au conseil des commissaires à des fins de consultation. Le comité EHDAA LIP en prend connaissance et émet des recommandations qui seront acheminées au conseil. Par la suite, les décisions finales sont toujours prises par le conseil des commissaires.

7.0 Présentation du processus de classement

 Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

8.0 Bloc d’information

*8.1 Présidence*

Mme Isabelle Parent fait remarquer que les caractères de la police pour l’annonce du Comité EHDAA-blogue Sepec au bas de la page du PI sont trop petits. Il faudrait de nouveau agrandir la police ou apposer un logo de l’adresse.

*8.2 Comité de parents*

Mme Isabelle Parent nous fait part de sa participation au conseil général de la FCPQ et le fait que cette année, le congrès à donner le droit de parole aux comités de parents EHDAA ce qui a été grandement apprécié.

Mme Marie-Josée Roy aimerait que l’information concernant les classes 4 ans soit plus visible sur le site internet de la commission scolaire et sur le blogue SEPEC.

*8.3 RCP LLL*

M. Yannick Larue nous informe des échanges qu’ils ont eus avec le Ministre de l’éducation qui semble plus ouvert que ses prédécesseurs. Ils ont assisté à une conférence avec M. Gilles Roy. La table régionale LLL travaille toujours sur l’élaboration d’un PI uniformisé.

*8.4 Commissaire-parent*

Mme Marie-Josée Couture émet la remarque qu’il faut non seulement émettre des observations et/ou des reproches mais il faut aussi apporter des suggestions pour aider à améliorer la ou les situations problématiques.

1. Divers

Aucun point de discussion.

10.0 Fin de la rencontre

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Nicole Ducharme, appuyée par Mme Karine Langevin, à 21 h 37, que la séance soit levée.

La présidente, La secrétaire,

 Line Tousignant

Isabelle Parent Line Tousignant